

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

HAUTE-SAÔNE

***** ORDRE DU JOUR *****

- Accueil et retrait des mandats
- Approbation du compte-rendu d'AG 2025
- Rapport moral – Rapport d'activités – Rapport financier
- Budget prévisionnel 2026
- Vote des différents rapports
- Candidatures postes vacants au nouveau comité directeur 2025-28
- Interventions des personnalités
- Remerciements et pot de l'amitié

Comité UFOLEP :

Président.e	PONÇOT Agnès
Vice-président.e	TIQUET Marie-Claude (excusée)
Trésorier	PONÇOT Gilles
Vice-trésorier	BAUDET Denis
Secrétaire	CHIPEAUX Mylène (excusée)
Membre	MOUTON Bruno
Membre	MICOULOT Olivier
Membre	GRIVEL Fanny (excusée)

Avec les présences de :

Conseil Départemental de Haute-Saône	ARNOULD Isabelle, vice-présidente du conseil départemental
Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Saône (CDOS 70)	SABY Patrick, président
UFOLEP Nationale	JEAN Arnaud, président (vidéo)
Ligue de l'Enseignement de Haute-Saône (FOL 70)	FIARDA Lydie, salariée
Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de Haute-Saône (USEP 70)	COTTET-EMARD Guy, président
Politique de la Ville	SARTELET Aurélie, déléguée du Préfet (excusée)
Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport (SDJES)	DAVAL Sébastien - SCHNOEBELEN Jérôme (excusés)
UFOLEP Bourgogne Franche-Comté (UFOLEP BFC)	VIÉ José, président (excusé)
Mairies de : VESOUL – NOIDANS-LES-VESOUL – GRAY – RIOZ	Absents
Communauté de communes : VESOUL AGGLO – MONTS DE GY – VAL DE GRAY – PAYS RIOLAIS	Absents
Trajectoire Formation	Absent
ADMR de Haute-Saône	Absent

*** RETRAIT DES MANDATS ***

ASSOCIATION / STRUCTURE	REPRÉSENTÉ PAR	NB VOIX
ALC FITNESS 70	Délégation de pouvoir	87
SOLIRAN'FOR	X	22
CHAMPAGNEY COLOR' STEP	X	33
COUTHENANS AMICALE SPORT ET LOISIRS	GUYOT Pascaline, vice-présidente	16
DAMPIERRE KARTING CROSS	MOUTON Bruno, président	62
FRESNE ST MAMES CLUB ANIMATION ET LOISIRS	Délégation de pouvoir	58
ENTENTE CYCLISTE GRAY ARC	X	4
PLANCHER BAS FOYER LAÏQUE	Délégation de pouvoir	75
QUINCEY ASS.SPORTIVE ET CULTURELLE	Délégation de pouvoir	29
COMITE D'ANIMATION SEGOBODIEN	X	10*
4X4 CLUB SAONOIS	PONÇOT Agnès, présidente	35
VESOUL ROL'AIR	X	6
VESOUL MARCHE NORDIQUE	BAUDET Denis, président	2
VESOUL CLUB TRAIL 70 CLASSIC	X	1*
CIDFF 70	X	20*
CS ESPACE VILLON VESOUL	X	17
LES FARFADETS GYM TRAMPOLINE	X	0
ACFAS MARNAY	X	0
TOTAL DES VOIX		477
TOTAL DES VOIX ÉLIGIBLES		446
NB DE VOIX REPRÉSENTÉES		364

*non éligible aux votes, car non réaffilié en 2025/26 au 27.02

*non éligible aux votes, car non affiliées en 2024/25

Soit 81.6% des voix totales

*** OUVERTURE POLITIQUE ***

Par **Arnaud JEAN**, président national de l'UFOLEP, à travers une vidéo laissée à l'occasion de l'assemblée générale.

- Remerciements et félicitations, adressés à Agnès PONÇOT, présidente du comité départemental pour son engagement à plusieurs échelons de la fédération. Félicitations et salutations également adressées aux membres du comité ainsi qu'à Morgan BOFFELLI, salarié.
- Engagement et promesse à venir sur un prochain événement UFOLEP sur la Haute-Saône, porté soit par une association soit par le comité départemental.
- Remerciements et félicitations aux associations affiliées, pour leur fidélité, se matérialisant dans les très bons résultats en termes d'effectifs et qui font rayonner l'UFOLEP à travers leurs riches activités.
- Mention particulière pour la vie statutaire très dynamique, marqué par de nombreux moments de travail et de coordination afin de préserver un accompagnement très efficace auprès des associations affiliées, pour qui le lien semble très solide à la vue du rapport d'activités lu au préalable de cette vidéo enregistrée.
- Félicitations pour la richesse des disciplines proposées, des dispositifs UFOLEP que vous portez. Grace à cela, plusieurs dimensions du Projet Sportif Fédéral sont déclinées.
- Clin d'œil également aux actions de solidarités qui véhiculent là aussi les valeurs de l'UFOLEP, et pour lesquels Mylène CHIPEAUX, présidente de l'ALC Fitness 70 œuvre avec ses équipes pour l'événement HANDI-COLOR sur lequel Arnaud JEAN a déjà été invité.
- Remerciements, encouragements et bons travaux d'assemblée générale !

*** RAPPORT MORAL ***

Lecture du rapport moral, par **PONÇOT Agnès**, présidente du comité UFOLEP 70. Retrouvez l'intégralité du rapport moral en annexe (en fin de procès-verbal).

*** RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 & PROJETS 2026 ***

Présentation du rapport d'activités, par **BOFFELLI Morgan**, délégué départemental du comité UFOLEP 70. Retrouvez l'intégralité du rapport d'activités en annexe (en fin de procès-verbal).

*** RAPPORT FINANCIER ***

Présentation de l'ensemble du rapport financier par **PONÇOT Gilles**, trésorier du comité UFOLEP 70. Retrouvez l'intégralité du rapport financier en annexe (en fin de procès-verbal).

*** VOTE DES DIFFÉRENTS RAPPORTS ***

Rapport moral	Adopté à l'unanimité des voix (364 sur 446)
Rapport d'activités 2025	Adopté à l'unanimité des voix (364 sur 446)
Rapport financier 2025 - Compte de résultats 2025 - Budget prévisionnel 2025	Adopté à l'unanimité des voix (364 sur 446)

*** CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR 2025-28 ***

Rappel des statuts UFOLEP 70 (extraits) :

Article 4 : Le comité départemental est administré par un comité directeur de **9 à 15 membres** (...). Peuvent être élues au comité directeur les personnes adhérentes à l'UFOLEP âgées de 16 ans révolus.

Les membres du comité directeur sont élus, pour une période de 4 ans, par l'assemblée générale, au scrutin secret uninominal à deux tours. Si l'ensemble des postes n'est pas pourvu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour, à la majorité relative, pour les postes restant à pourvoir. (...)

Le mandat du comité directeur départemental expire **lors de l'assemblée générale électorale qui doit se dérouler entre la clôture des jeux olympiques d'été et le 31 mars de l'année qui suit.**

Les **postes vacants** au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante par une élection complémentaire se déroulant dans les mêmes conditions.

Article 5 : Sont électeurs, les représentants dûment mandatés des associations et structures UFOLEP et les licenciés à titre individuel.

Pas de candidature reçue pour cette année.

Le nombre de sièges minimum au comité directeur (9) n'étant pas complètement pourvu, les candidatures seront ainsi proposées lors de l'assemblée générale 2027, conformément aux statuts.

*** REPRÉSENTANTS UFOLEP 70 ***

Madame Agnès PONÇOT, est nommée **à l'unanimité des voix (364 sur 446)** afin de représenter l'UFOLEP 70 et a procuration pour voter au nom de l'UFOLEP 70 lors des différents temps officiels prévus tout au long de l'année par l'UFOLEP BFC et par l'UFOLEP Nationale.

*** INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS ***

M. SABY Patrick, président du CDOS 70 : Remerciements pour l'invitation, félicitations adressées à l'UFOLEP 70. Remerciements tous particuliers à Morgan BOFFELLI et à Agnès PONÇOT, pour leur engagement autant que possible auprès du CDOS 70, dans leurs actions en faveurs du sport au sens large sur le territoire haut-saônois. Rappel de la perspective à ce que le CDOS puisse également mettre en avant les événements en faveur du sport sur le territoire. Rappel également de la possibilité pour les associations de pouvoir mettre à l'honneur leurs bénévoles très engagés, à travers le trophée « Donneur de temps ».

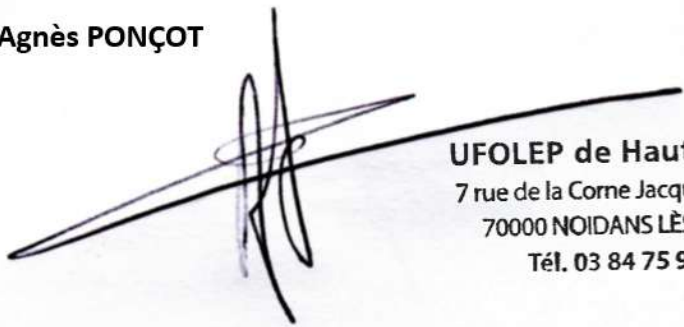
Mme ARNOULD Isabelle, vice-présidente du Département : Remerciements et félicitations pour les travaux. Sentiment rassurant que l'UFOLEP 70 se porte bien, bien que les associations et leurs représentants ne se soient pas davantage déplacés pour cette assemblée générale, ce qui est regrettable. Soutien maintenu de la part du département, en faveur du sport et de l'UFOLEP 70. Coup de cœur mentionné pour le dispositif UFOBABY, qui a de beaux jours devant lui.

M. COTTET-EMARD Guy, président de l'USEP 70 : Remerciements pour l'invitation à cette belle AG, de bons résultats, très inspirants, et qui corroborent le bon travail de l'UFOLEP,

*** REMERCIEMENTS ET FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h30.

Agnès PONÇOT



UFOLEP de Haute-Saône
7 rue de la Corne Jacquot **Boumot**
70000 NOIDANS LÈS VESOUL
Tél. 03 84 75 95 88

Clôture de l'Assemblée Générale, et moment convivial offert par le comité départemental.

Retrouvez toutes les infos et actualités UFOLEP en Haute-Saône sur www.ufolep70.fr

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

ANNEXES

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

HAUTE-SAÔNE

***** ANNEXE 1 - RAPPORT MORAL *****

Madame PONÇOT Agnès, Présidente du Comité départemental UFOLEP Haute-Saône (70)

« Mesdames, Messieurs, Chers bénévoles, chers partenaires, chers représentants associatifs,

Je vous remercie de votre présence ce soir, même si nous constatons que celle-ci est moins nombreuse que nous l'aurions souhaité. Cette faible participation reflète sans doute les réalités actuelles : agendas chargés, multiplicité des engagements, fatigue bénévole... C'est un constat que nous devons entendre sans pour autant nous décourager.

Une stabilité fragile mais encourageante

Notre comité départemental, à taille humaine, poursuit son action avec constance. Le nombre de licences reste sensiblement identique à celui de l'an passé. Dans le contexte actuel, cette stabilité est un point positif. Elle témoigne de l'attachement des associations et des pratiquants à l'UFOLEP et à ses valeurs. Cependant, nous savons que cette stabilité demeure fragile. Le renouvellement des bénévoles devient plus complexe, les responsabilités pèsent davantage sur un nombre restreint de personnes, et l'engagement associatif évolue.

Un contexte compliqué pour les associations

Nous traversons une période délicate pour le monde associatif. Les difficultés financières, la hausse des charges, la complexité administrative croissante et la baisse des financements publics fragilisent nos structures. À cela s'ajoute un climat d'incertitude lié au contexte pré-élections municipales, qui ralentit parfois les prises de décisions et les engagements futurs des collectivités. Ces éléments ne nous empêchent pas d'avancer, mais ils demandent adaptation, prudence et anticipation.

Plus que jamais, les associations jouent un rôle essentiel de lien social, d'éducation et de dynamisme territorial. Il est important de rappeler que derrière chaque action, il y a des bénévoles engagés qui donnent de leur temps sans compter.

L'engagement bénévole : notre force

Dans un petit comité comme le nôtre, chaque personne engagée compte double. Je tiens à remercier sincèrement les membres du comité directeur, les responsables associatifs et tous les bénévoles. Votre implication permet au Comité Départemental UFOLEP 70 de fonctionner, d'organiser des manifestations, d'accompagner les clubs et de porter nos valeurs : accessibilité, solidarité, citoyenneté et sport pour tous. Sans vous, rien ne serait possible.

Remerciements à nos partenaires

Nous remercions également nos partenaires institutionnels, les collectivités territoriales, les services de l'État ainsi que les acteurs locaux qui continuent à nous faire confiance. Même dans un contexte incertain, leur soutien reste essentiel à la continuité de nos actions.

Cap sur 2026 : le projet « UFOBABY »

*Malgré les difficultés, nous restons tournés vers l'avenir. Le projet « **Ufo Baby 2026** » constitue une priorité pour notre comité. Développer la pratique sportive dès le plus jeune âge, renforcer le lien avec les familles et préparer l'avenir de nos licenciés sont des enjeux majeurs. Ce projet représente une dynamique positive et un levier de développement pour notre territoire. Il nécessitera mobilisation et coopération, mais il incarne l'élan dont nous avons besoin.*

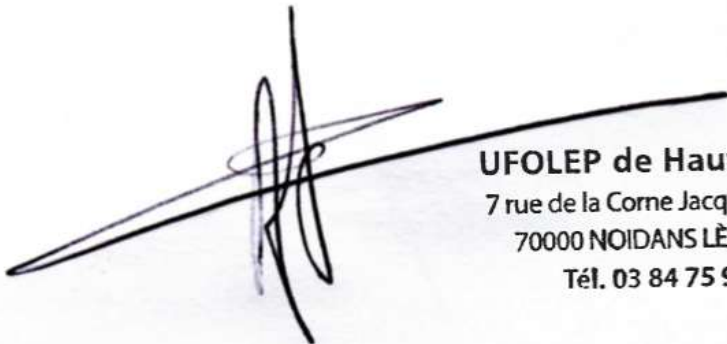
En conclusion, notre comité évolue dans un contexte exigeant. La participation peut être plus faible, les contraintes plus nombreuses, les incertitudes plus présentes. Mais notre engagement demeure intact. Restons solidaires, mobilisés et confiants dans la force du collectif.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement au service du sport pour tous en Haute-Saône avec l'UFOLEP ».

A NOIDANS-LES-VESOUL, le 27/02/2026

La Présidente,

Agnès PONÇOT



UFOLEP de Haute-Saône
7 rue de la Corne Jacquot Bournot
70000 NOIDANS LÈS VESOUL
Tél. 03 84 75 95 88

*** ANNEXE 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 & PROJETS 2026 ***

EFFECTIFS UFOLEP 2025 (saison 24/25)

477 Adhésions à l'UFOLEP pour la saison 2024/25, réparties en :

- 420 licences UFOLEP
- 57 UFOPASS

A titre de comparaison, 536 adhésions en 23/24. Cette perte s'explique par le départ d'une association pesant à elle seule environ 60 licenciés.

20 associations / structures affiliées en 2024/2025 :

- 18 associations sportives
- 2 structures

Chiffres similaires à 2023/24.

Différentiation des types de pratiques



L'UFOLEP en HAUTE-SAÔNE, à travers ses associations et structures affiliées

Retrouvez la cartographie de la Haute-Saône, et de toutes les associations et structures affiliées à l'UFOLEP, ainsi que leurs activités, sur notre site internet www.ufolep70.fr ou [en cliquant ici](#).

Pour rappel, à l'UFOLEP :

SPORT ÉDUCATION : Il désigne la **dimension éducative et formatrice du sport**, à travers les associations et leurs pratiques sportives quotidiennes. Ici, le sport est vécu comme outil pédagogique pour former la personne et le citoyen : Éduquer par le sport.

- Apprendre par et dans la pratique sportive (maîtrise de son corps, acquisition de règles, respect de l'adversaire et de l'arbitre, gestion de l'effort, coopération).
- Développer des **valeurs citoyennes** : solidarité, respect, tolérance, démocratie dans la vie associative.
- Accompagner les jeunes (et moins jeunes) dans leur **parcours éducatif global**, en complément de l'école et des familles.
- Former aussi des **éducateurs, animateurs et bénévoles**, capables de transmettre un sport inclusif et porteur de sens.

SPORT SOCIÉTÉ : c'est considérer le sport comme **un fait social et culturel** qui dépasse la compétition : un outil d'éducation populaire et d'émancipation individuelle et collective, de transformation sociale : agir sur la société grâce au sport.

- **Un sport pour tous** : l'UFOLEP s'adresse à toutes les générations, du jeune enfant au senior, en tenant compte des différences de capacités, de santé, de genre, de culture ou de moyens financiers.
- **Un sport éducatif et citoyen** : l'activité physique devient un support pour l'apprentissage de la vie en collectivité, du respect des règles, de la solidarité et de la démocratie associative.
- **Un sport vecteur de lien social** : il favorise l'intégration, l'inclusion et la mixité sociale et culturelle.
- **Un sport santé** : la pratique est envisagée aussi comme prévention, bien-être et maintien de la condition physique, pas seulement comme recherche de performance.
- **Un sport engagé** : l'UFOLEP s'implique sur des sujets comme l'égalité femmes-hommes, le développement durable, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

LE COMITÉ DIRECTEUR UFOLEP (70) en 2025

Ont été élus, le 21 février 2025 lors de l'AG précédente, de nouveaux membres du comité directeur pour la nouvelle mandature 2025-2028. Une réunion de comité directeur extraordinaire a suivi l'AG 2025, afin de voter les rôles de chacun des membres :

- ✓ **Président(e)** : Agnès PONÇOT
- ✓ **Vice-Président(e)** : Marie-Claude TIQUET
- ✓ **Trésorier** : Gilles PONÇOT
- ✓ **Vice-Trésorier** : Denis BAUDET
- ✓ **Secrétaire** : CHIPEAUX Mylène
- ✓ **Membre** : Fanny GRIVEL
- ✓ **Membre** : Bruno MOUTON
- ✓ **Membre** : Olivier MICOULOT
- ✓ **Délégué salarié** : Morgan BOFFELLI



Rappel des statuts

Pour rappel, conformément aux statuts du comité, **le comité directeur peut encore accueillir 1 à 6 nouveaux membres pour la mandature actuelle**, à l'occasion de chaque assemblée générale annuelle.

Article 4 : *Le comité départemental est administré par un comité directeur de 9 à 15 membres (...). Peuvent être élues au comité directeur les personnes adhérentes à l'UFOLEP âgées de 16 ans révolus.*

Les membres du comité directeur sont élus, pour une période de 4 ans, par l'assemblée générale, au scrutin secret uninominal à deux tours. Si l'ensemble des postes n'est pas pourvu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour, à la majorité relative, pour les postes restant à pourvoir. (...)

*Le mandat du comité directeur départemental expire **lors de l'assemblée générale électorale qui doit se dérouler entre la clôture des jeux olympiques d'été et le 31 mars de l'année qui suit.***

*Les **postes vacants** au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante par une élection complémentaire se déroulant dans les mêmes conditions.*

Temps forts du comité en 2025

Plusieurs réunions de comité directeur, en format hybride :

- 07 février 2025
- 27 juin 2025
- 10 octobre 2025

Une assemblée générale annuelle en 2025

- 21 février 2025

Plusieurs temps de travail bureau / délégué

- 16 janvier 2025 – Prépa AG 2025
- 10 avril 2025 – Perspectives printemps-été 2025 + administratif
- 25 juin 2025 – Prépa campagne affiliation 25/26
- 24 juillet 2025 – Clôture saison 24/25 + administratif (compta, etc...)
- 12 novembre 2025 – Administratif
- 04 décembre 2025 – Bilan année 2025 + perspectives 2026 + administratif

Des temps au service des associations

- 19 mars 2025 – Lancement de la campagne de subvention ANS pour les associations
- 09 juillet 2025 – Visio de présentation de l'outil Affiligue en vue de la saison 25/26
- 25 octobre 2025 – Séminaire UFOLEP 70 (annulé faute de participants)

Une vie fédérative qui se renforce en 2025

- Gestion autonome d'Affiligue depuis la saison 2024/25 pour les affiliations/licences -> lien direct avec les associations
- Lien direct entre l'assurance MARSH et les associations depuis la saison 2024/25
- Séminaire UFOLEP ayant dû être annulé, faute de participants. Le comité directeur réitère le fait que ce temps est au service des associations, afin que leurs représentants puissent venir profiter d'un moment d'échanges, de partages, de retours de leurs pratiques, leurs projets, dans un moment davantage convivial plutôt qu'officiel !

Une dynamique régionale BFC <-> 70

Une dynamique de travail entre le comité départemental UFOLEP 70 et l'UFOLEP BFC selon les projets

- UFOSTREET 39 (26/02/2025) + UFOSTREET BFC (23/04/2025)
- Campagne ANS – Commission territoriale (printemps 2025)
- Événements sportifs PJJ :
 - Multisport PJJ : 05 novembre 2025
- Séminaire UFOLEP BFC (14/11/2025)
- Toutes Sportives BFC (15/11/2025)
- Plusieurs journées ETR durant l'année

Une dynamique UFOLEP nationale <-> 70

- Participation à l'Assemblée Générale Nationale UFOLEP les 26-27 Avril au CREUSOT (71)
- Participation aux journées fédérales nationales UFOLEP les 18-19 octobre au PRADET (83)
- Participation aux journées de travail sur les dispositifs UFOLEP (GT UFOBABY le 25/11 à PARIS (75))
- Implication de notre présidente au sein de la Commission Nationale Sportive Auto tout au long de l'année 2025

Nos fils rouges en 2025

- Fédérer et développer le tissu associatif de notre réseau ;
- Développement et promotion de nos formations en secourisme ;
- Événements et interventions sportives multiples ;
- Développement de nos dispositifs Sport Société en Haute-Saône (UFOSTREET, Séjours Socio-Sportifs, Toutes Sportives, Multisport, etc...) ;

NOS ACTIONS EN 2025 / NOS PERSPECTIVES 2026

2025	2026
SECOURISME	
10 formations PSC : 84 personnes formées Formation continue annuelle pour les 2 formateurs (29/10/2025)	10 formations PSC 4 formations GQS 1 formation SST espérée
FORMATION	
Partenariat avec Form'Api et la Ville de Vesoul pour des interventions et certifications, auprès de leur public en formation d'éducateurs sportifs (BPJEPS APT).	Maintien du partenariat pour de nouvelles interventions et / ou certifications. Réflexions et travail pour la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) à la rentrée 2026 ou 2027 pour former les animateurs de loisirs sportifs de demain.
SPORT ÉDUCATION	
<u>MULTISPORT</u> Des interventions multiples : « Cafés Sportifs », des rdv seniors dans différents territoires ruraux avec l'ADMR 70 de mai à octobre 2025 ; « Colos Apprenantes », créneaux sportifs avec des enfants durant l'été 2025 ; « Mercredis Multisports », dans plusieurs centres périscolaires des Monts de Gy, de mai à décembre 2025 ; « Multisport PJJ », journée sportive pour un public PJJ en partenariat avec les UFOLEP BFC, 25 et 39 en octobre 2025.	<u>MULTISPORT</u> Reconduction d'interventions sportives sur le projet « Cafés Séniors » porté par l'ADMR 70 Reconduction d'interventions « Mercredis multisports » avec plusieurs centres périscolaires des Monts de Gy pour l'année 2026 Reconduction du projet « Multisport PJJ » prévu à l'automne 2026 <u>UFOBABY</u> Déploiement du dispositif UFOBABY avec différents partenariats (CC Monts de Gy, Centre Social Espace Villon, CCAS Arc-les-Gray, etc...)
SPORT SOCIÉTÉ	
<u>UFOSTREET</u> Des RDV UFOSTREET en 2025 Accompagnement et participation d'une délégation 70 à UFOSTREET 39 (février 2025) Accompagnement et participation d'une délégation 70 à UFOSTREET BFC (avril 2025) Accompagnement et participation d'une délégation 70 à la finale nationale UFOSTREET les 21-22 juin 2025. <u>TOUTES SPORTIVES</u> Participation du comité au projet régional « Toutes Sportives » le 15 novembre 2025 avec des participantes de notre territoire <u>SÉJOUR SOCIO-SPORTIF</u> Partenariat avec la CIDFF de Vesoul pour la mise en place d'un séjour en Août 2025 (8 femmes + enfants + 3 accompagnateurs).	<u>UFOSTREET</u> Accompagnement et participation d'une délégation 70 à UFOSTREET 39 le 18/02/2026 Accompagnement et participation d'une délégation 70 à UFOSTREET BFC le 15/04/2026 Accompagnement et participation d'une délégation 70 à la finale nationale UFOSTREET les 20-21 juin 2026 <u>TOUTES SPORTIVES</u> Participation du comité au projet « Toutes Sportives 2026 » + mobilisation de nouvelles participantes <u>SÉJOUR SOCIO-SPORTIF</u> Perspective de reconduction en 2026

Une coordination efficace entre le CIDFF, l'UFOLEP 70 et les femmes bénéficiaires, pour un bon déroulement et des bienfaits et souvenirs impérissables.	
VIE FÉDÉRALE	
Accompagnement de 3 licenciées à la Formation Fédérale d'animateur UFOBABY	Travail avec l'UFOLEP BFC pour la mise en place de Brevets Fédéraux (Activité de la Forme) + Troncs Communs
Accompagnement de 2 licenciés au BF Marche Nordique	Travail sur la création d'une journée d'accompagnement à la nouvelle plateforme Ligu'Asso (adhésions et affiliations) en juin-juillet 2025.
	Réflexions quant à la tenue d'un nouveau séminaire départemental à l'automne 2026

***** ANNEXE 3 - RAPPORT FINANCIER 2025 *****

***** COMPTE DE RÉSULTATS *****

Désignation de la structure :

TABLEAU - C / 1

UFOLEP 70

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024
	n°	N	N-1
		Colonne 1	Colonne 2
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Ventes de marchandises (hors dons en nature) 707500	C1		
Ventes de dons en nature	C2		
Production vendue (biens) - 706	C3	5 746,48	1 052,96
Production vendue (services) - Ristourne FD -7096-	C4		
Ventes de prestations en nature 708400 & 706500	C5	11 310,00	15 252,00
Activités annexes 70882	C6	1 454,80	
SOUS-TOTAL (Chiffre d'affaires)	C7	18 511,28	16 304,96
Production stockée	C8		
Production immobilisée	C9		
Subventions d'exploitation	C10	6 100,00	23 617,80
<i>Fonctionnement</i>	C11		
<i>Activités - 741-743</i>	C12	6 100,00	23 617,80
<i>Aides à l'emploi - 7482000</i>	C13		
Reprises sur amortissements	C14		
Reprises sur provisions	C15		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	C16		
Transferts de charges - IJSS- 791-	C17		150,00
Collectes, dons et cotisations - 756	C18	16 578,84	12 404,59
Autres produits - 758-75810-758120	C19	28 291,62	14 751,85
TOTAL (a)	(I) C20	69 481,74	67 229,20
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats de marchandises	C21		
Variation de stocks (marchandises)	C22		
Achats d'activités - Animation Départementale MC Tiquet	C23		
Variation de stocks (achats d'activités)	C24		
Autres achats (frais généraux) - 60	C25	2 031,93	2 409,91
Variation de stocks (autres achats)	C26		
Services extérieurs (b) - 61	C27	1 111,96	3 272,52
Autres services extérieurs - 62	C28	4 318,02	9 581,31
Personnel extérieur - 6214	C29	1 308,70	486,72
Charges fiscales sur rémunérations	C30		
Autres impôts et taxes - 63	C31	518,35	489,80
Salaires et traitements - 641	C32	30 510,10	29 362,08
<i>C.D.I.</i>	C33	30 510,10	29 362,08
<i>C.D.D. et indemnités MAD</i>	C34		
Charges sociales 645 & 648	C35	8 485,23	6 491,12
Dotations aux amortissements et aux provisions	C36	555,31	1 481,84
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	C37	555,31	
<i>Dotations aux amortissements des charges à répartir</i>	C38		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	C39		
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>	C40		
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulants</i>	C41		1 481,84
Engagements à réaliser sur ressources affectées	C42		
Collectes et cotisations - 651000-	C43	10 224,01	4 967,50
Subventions versées	C44		
Autres charges - 658 & 6589 (sauf 651)	C45	3 306,08	91,58
TOTAL (c)	(II) C46	62 369,69	58 634,38
1 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(I - II) C47	7 112,05	8 594,82
OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué, perte transférée	C48		
Produits transférés	C49		
TOTAL PRODUITS	(III) C50		
Perte supportée, bénéfice transféré	C51		
Charges transférées	C52		
TOTAL CHARGES	(IV) C53		

Désignation de la structure :

TABLEAU - C / 2

UFOLEP 70			
COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	37 752,01
	n°	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (d)	C54		
Autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (d)	C55		
Autres intérêts et produits assimilés (d)	C56		
Différences positives de change	C57		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	C58		
Reprises sur provisions	C59		
Produits financiers - 768-	C60	955,83	901,29
TOTAL (a) (V)	C61	955,83	901,29
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (e)	C62	33,04	
Différences négatives de change	C63		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	C64		
Dotations aux amortissements	C65		
Dotations aux provisions	C66		
TOTAL (c) (VI)	C67	33,04	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	C68	922,79	901,29
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	C69	8 034,84	9 496,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion - 771-772	C70	1 708,09	3 804,00
Sur opérations en capital (f et i)	C71		
Reprises sur amortissements	C72		
Reprises sur provisions	C73		
Transferts de charges	C74		
TOTAL (VII)	C75	1 708,09	3 804,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion 67	C76	6 517,97	187,65
Sur opérations en capital (g et h)	C77		
Dotations aux amortissements	C78		
Dotations aux provisions	C79		
TOTAL (VIII)	C80	6 517,97	187,65
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	C81	-4 809,88	3 616,35
PARTICIPATION DES SALAIRES et IMPOTS SUR LES SOCIETES (IX)	C82		
OPERATIONS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEUR			
Reprise excédent antérieur - gestion conventionnée (X)	C83		
Reprise déficit antérieur - gestion conventionnée (XI)	C84		
Sous -Total PRODUITS (I + III + V + VII + X)	C85	72 145,66	71 934,49
Sous -Total CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	C86	68 920,70	58 822,03
RESULTAT NET (EXCEDENT ou INSUFFISANCE)	C87	3 224,96	13 112,46
(a) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	C88		
(b) Dont redevances sur crédit-bail mobilier	C89		
redevances sur crédit-bail immobilier	C90		
(c) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	C91		
(d) Dont produits concernant des entreprises liées	C92		
(e) Dont intérêts concernant des entreprises liées	C93		
(f) Dont produits de cession des immobilisations	C94		
(g) Dont valeurs brutes des immobilisations cédées ou sorties	C95		
(h) Dont amortissements des immobilisations cédées ou sorties	C96		
(i) Dont quote-part d'éléments des fonds associatifs virée au compte de résultat	C97		

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 3 224.96 €. Il sera reporté sur le budget 2026.

*** VÉRIFICATEURS AUX COMPTES ***

A NOIDANS-LES-VESOUL, le 23 FÉVRIER 2026

A Mesdames et Messieurs, les membres de l'Assemblée Générale,

Nous soussignés, **Madame AMS Maellys**, collaboratrice comptable à Agiliance Vesoul, et **Monsieur MONNIER Damien**, Chargé de mission au comité départemental Handisport de Haute-Saône, vérificateurs aux comptes de l'association « **Comité départemental UFOLEP de Haute-Saône** », déclarons avoir agi dans le cadre légal qui nous a été confié.

A cet effet, après avoir procédé par sondages et regroupements selon les règles habituelles de diligence, nous certifiions que les comptes annuels de l'association « **Comité départemental UFOLEP de Haute-Saône** » sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Ainsi nous proposons à l'Assemblée Générale réunie ce jour d'approuver les comptes qui lui ont été présentés et de donner quitus au trésorier de l'association pour l'exercice écoulé.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Poste de dépenses		BP	%	Réalisé	%	Détail	Poste de recettes		BP	%	Réalisé	%	Détail
60 - Achats		5 700,00 €	7,06%	0,00 €	#DIV/0!		70 - Vente de produits, prestations de services		18 095,00 €	#####	0,00 €	#DIV/0!	
Achat matériel et fournitures		3 400,00 €	4,21%		#DIV/0!	Matériels (LFOCSTREET + UFOBABY + Secours)	Prestations Secoursime		10 625,00 €	13,17%	0,00 €	#DIV/0!	PSC, GDS, SST
Autres fournitures		2 300,00 €	2,85%		#DIV/0!		Prestations sportives		7 470,00 €	9,26%	0,00 €	#DIV/0!	LFOCSTREET (6000) + UFOBABY (15000) + Festa
61 - Services extérieurs		8 410,00 €	10,42%	0,00 €	#DIV/0!		73 - Dotations et produits de tarification		34 000,00 €	42,13%	0,00 €	#DIV/0!	
Location		960,00 €	1,19%		#DIV/0!	Location Garage (6000) + autres locations (6000)	74 - Subvention d'exploitation		2 500,00 €	3,10%		#DIV/0!	Projet LFOCSTREET (1000) + UFOBABY (1500)
Entretien et réparation		500,00 €	0,62%		#DIV/0!		Agence Nationale du Sport (PSF UFOLEP)		2 600,00 €	3,22%		#DIV/0!	Fonctionnement
Assurance		1 750,00 €	2,17%		#DIV/0!	Assurance (véhicule UFOLEP (7000) annuels) + A	CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE-SAÔNE		2 500,00 €	3,10%		#DIV/0!	UFOBABY
Documentation		200,00 €	0,25%		#DIV/0!	Fonctionnement (Documents de présentations,	SDJES - FDVA (Projet innovant)						
Charges de cogestion FOL 70		5 000,00 €	6,20%		#DIV/0!	Détails cogestion (bureau, EDF, copieurs, accueil etc...)	POLITIQUE DE LA VILLE - VESOU		2 400,00 €	2,97%		#DIV/0!	Projet UFOBABY - Espace Villon Vesoul
62 - Autres services extérieurs		9 770,00 €	12,11%	0,00 €	#DIV/0!		CAF		0,00 €	0,00%		#DIV/0!	
Rémunération intermédiaires et honoraires		2 500,00 €	3,10%		#DIV/0!	Service comptabilité FOL (S. LARCHEY + S. LIT)	ANCV		0,00 €	0,00%		#DIV/0!	
Publicité, publication		350,00 €	0,43%		#DIV/0!		CPO 2026		24 000,00 €	29,74%		#DIV/0!	Convention pluri-annuelle FOL / USER / UFOLEP
Déplacements, missions		3 440,00 €	4,26%		#DIV/0!	Déplacements (LFOCSTREET + UFOBABY + Secoursime + Fonctionnement)	Cotisations		20 000,00 €	24,78%		#DIV/0!	Somme des parts licences 25126
Services bancaires, autres		2 480,00 €	3,07%		#DIV/0!	Banque (cbi crédit, gestion), téléphone, affichage	76 - Produits financiers						
Formation		1 000,00 €	1,24%		#DIV/0!	Frais formation (UFOBABY + Secoursime)	77 - Produits exceptionnels						
63 - Impôts et taxes			0,00%		#DIV/0!		78 - Reprise sur amortissement et provisions		4 125,00 €	5,11%		#DIV/0!	
Impôts et taxes sur rémunération							79 - Transfert de charges						
Autres impôts et taxes													
64 - Charges de personnel		38 000,00 €	#####	0,00 €	#DIV/0!								
Rémunération des personnels		30 000,00 €	37,17%		#DIV/0!	Solaine M. BOFFELLI							
Charges sociales		8 000,00 €	9,91%		#DIV/0!	USAAAF, Renata, Chorum, etc...							
Autres charges de personnel													
65 - Autres charges de gestion courante		14 000,00 €	17,35%	0,00 €	#DIV/0!								
Cotisations		14 000,00 €	17,35%		#DIV/0!	Frais licences 25126 à reverser soit environ 70% des cotisations totales							
66 - Charges financières		340,00 €	0,42%	0,00 €	#DIV/0!	Intérêts emprunt véhicule UFOLEP							
67 - Charges exceptionnelles													
68 - Dotations aux amortissements													
69 - Impôts sur les bénéfices													
CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES AU PROJET							RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET						
Charges fixes de fonctionnement													
Frais financiers													
Autres													
86 - Emplois des CVN		4 480,00 €	5,55%	0,00 €	#DIV/0!		87 - Contributions volontaires en nature		#####	5,55%	0,00 €	#DIV/0!	
Secours en nature							Bénévolat		#####	4,98%		#DIV/0!	
Mise à disposition gratuite de biens/services		480,00 €					Prestation en nature						
Prestations		4 000,00 €	4,98%		#DIV/0!	Préparation, animation, réunions, AG, séminaires, etc...	Dons		480,00 €				
Personnel bénévolé													
TOTAL		80 700,00 €	100,00%	0,00 €	#DIV/0!		TOTAL		80 700,00 €	100,00%	0,00 €	#DIV/0!	
							0,00 €						
						ECART	ÉQUILIBRE						